



Dette d'un crédit à la consommation

Par **laurent arrahmane**, le **16/09/2009** à **01:02**

Bonjour,

je souhaiterais savoir si la démarche d'un huissier qui est venu me voir et me réclame une somme de 1200 euros que j'avais empruntés auprès de sofinco est légal? (La dette date de 2002). Je vous précise que j'avais fait un dossier de surendetement auprès de la BDF de toulon. J'ai, après la date du dit dossier fait un courrier recommandé auprès du créancier (il y a deux ans), qui ne m'a jamais répondu, hier l'huissier est venu et est entré de force chez moi pour voir si je n'avais pas des choses de valeur, ce que somme toute je comprend, ce qui me choque c'est bien sur cette démarche en force en tentant de me faire peur. Voila si vous pouviez répondre à cette question cela me rassurera d'etre bien informé, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LA